

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, tenue le 26 janvier 2026 à 18h30 à la salle du conseil municipal située au 1, Rue Saint-François-Xavier, Sainte-Anne-du-Lac, sous la présidence de la mairesse Madame Lise Lapointe.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Lise Lapointe, mairesse
Madame Annie Bilodeau, conseillère
Monsieur Alain L'Écuyer, conseiller
Monsieur Serge Bigras, conseiller
Monsieur Sylvain Vennes, conseiller
Monsieur Mathieu Piché, conseiller
Monsieur Martin Jr Cadieux, conseiller

Est également présente:
Madame Mélissa Coursol, directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, la mairesse ouvre la séance il est 18h30.

RÉSOLUTION NUMÉRO: 11474-01-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Annie Bilodeau, appuyé par le conseiller Mathieu Piché et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO: 11475-01-2026

TRANSFERT DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES À LA CTAL ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller Mathieu Piché, appuyer par la conseillère Annie Bilodeau et résolu à l'unanimité;

D'accepter le transfert du réseau de la fibre optique à CTAL et d'autoriser la directrice générale, greffière-trésorière Mélissa Coursol ainsi que la mairesse Lise Lapointe à signer l'avis d'acceptation de la cession pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO: 11476-01-2026

PPA-CE, CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissible au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile en cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mathieu Piché et appuyé par Alain L'Écuyer, unanimement résolu d'approuver les dépenses d'un montant de 92 249\$ relatif aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transport du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO: 11477-01-2026

AFFICHAGE POSTE ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT que la directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe a eu un mois de plus en congé de maladie;

CONSIDÉRANT la charge de travail dans les bureaux administratifs;

CONSIDÉRANT que la directrice Générale, greffière-trésorière est seul depuis son embauche en décembre dernier;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Annis Bilodeau, appuyé par le conseiller Mathieu Piché et résolu à l'unanimité:

D'afficher un poste d'adjoint(e) administratif(ve) temporaire pour une durée indéterminée

VARIA

Rien

RÉSOLUTION NUMÉRO: 11478-01-2026

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Alain L'Écuyer, appuyé par la conseillère Annie Bilodeau et résolu à l'unanimité de lever la séance, il est 18h40.

ADOPTÉE

Lise Lapointe, Mairesse

Mélissa Coursol,
Directrice générale
Greffière-trésorière